



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

TITRE DE PERCEPTION

DUPLICATA



FINANCES PUBLIQUES

Pour vous renseigner

=>Renseignements sur le paiement :

Service chargé du recouvrement :

DDFIP TARN

SERVICE PRODUITS DIVERS

81013 ALBI CEDEX 9

Tel/Fax : 05 67 87 45 81 / 05 63 47 20 33

Courriel : ddfip81.pgp.produitsdivers@dgfip.finances.gouv.fr

=>Renseignements sur le calcul de la somme à payer :

Ministère: 23 Trans.éclo.cohésion

Service émetteur:

DDT31

31 chem St Laurent

31390 Carbonne

Tel/Fax : 05 36 47 80 40 / 0561978029

Courriel :

Expéditeur :

DDFIP TARN

SERVICE PRODUITS DIVERS

81013 ALBI CEDEX 9

Destinataire :

SA HECTARE

48 RUE de garance

31670 Labège

Ordonnateur

Nom : SCHENFEIGEL

Prénom : Yves

Qualité : Le directeur de la DDT31

Vos références

Numéro de facture : MIPY 23 2600115204

Date d'émission: 07/12/2023

Numéro d'état récapitulatif : 42238

Votre situation

Somme à payer : 944,00 €

Objet de la créance : Redevance d'archéologie préventive (articles L. 524-2 à L.524-16 du code du patrimoine). Dossier n° PA03145118R0006 du 07/06/2019.
Echéance unique de votre autorisation initiale.

Le présent titre a été rendu exécutoire par l'ordonnateur en vertu des articles 11 et 28 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable.

Pour les données vous concernant, le droit d'accès et de rectification prévu par la loi n°78-17 du 6-1-1978 modifiée s'exerce auprès du service compétent dont les coordonnées se trouvent ci-dessus à la rubrique « Renseignements sur le calcul de la somme à payer ».

COMMENT PAYER CE TITRE DE PERCEPTION ?**· Vous voulez payer par internet :**

- Rendez-vous sur le site www.payfip.gouv.fr

- Saisissez :

l'identifiant structure publique : 91524A

le numéro de la facture : MIPY 23 2600115204

le montant de la facture : 944,00 €

- Renseignez votre adresse électronique, un courriel de confirmation vous sera envoyé.

- Choisissez votre mode de paiement afin de finaliser la transaction (munissez-vous de votre carte bancaire ou, si vous souhaitez payer par prélèvement unique, de vos identifiants d'accès au site impots.gouv.fr).

· Vous voulez payer par virement :

Communiquez à votre banque le numéro de compte BDFEFRPPCCT FR693000100116A810000000091, en rappelant la référence du titre.

· Vous voulez payer par chèque :

- Libellez votre chèque à l'ordre du Trésor public;

- Joignez le talon pour servir de référence, sans l'agrafer ni le coller ;

- Envoyez votre chèque accompagné du talon, sans autre document, en utilisant l'enveloppe retour.

· Vous voulez payer en numéraire :

Réglez en espèces, dans la limite de 300 €, muni du présent titre, au guichet de la DDFIP TARN dont les coordonnées figurent ci-dessus.

COMMENT RECLAMER ?**· Vous voulez contester le montant de votre titre de perception :**

Adressez votre demande à la DDFIP TARN dont les coordonnées figurent ci-dessus, dans les deux mois qui suivent la notification du présent titre de perception (art. 117 à 119 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable).

DÉTAIL DE LA SOMME À PAYER :

Redevance d'archéologie préventive (articles L. 524-2 à L.524-16 du code du patrimoine). Dossier n° PA03145118R0006 du 07/06/2019. Echéance unique de votre autorisation initiale. Descriptif du projet. CHEM De Peyssou 31250 Revel. Surface taxable totale créée de la ou des constructions : 0 m². Nombre de places de stationnement situées à l'extérieur de la construction : 118. Montants et éléments de calcul. Montant brut de la redevance d'archéologie préventive : 944 euros. Taux appliqué(s) au projet : 0,4%. Ce taux est celui en vigueur aux dates d'autorisation ou éventuellement à la date de votre certificat d'urbanisme. Valeurs forfaitaires applicables en fonction des dates d'autorisation : m² hors Ile-de-France : 753 euros/m². Emplacements de stationnement (non compris dans la surface taxable de construction) : 2000 euros/unité. Abattements et exonérations. Montants après abattements et exonérations. Montant de la redevance d'archéologie préventive : 944 euros.

Somme à payer : 944,00 €

Prestation	Prix	Quantité	Montant HT	Taux TVA	TVA	Total TTC
Redevance d'archéologie préventive	944,00	1	944,00			944,00

TOTAL HT
944,00

TOTAL TVA	TOTAL TTC
0,00	944,00